L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, MATIN, 4 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'EON.

PREMIÈRE PARTIE.

La Maison de Poste de Péterhof.

CHAPITRE PREMIER.

L'EMBUSCADE.

—Marquis, puis-je compter sur vous?

—Oui, tant que vous serez le plus fort.

—J'aime cette franchise.

—Elle vaut mieux que d'hypocrites protestations dont vous ne seriez pas dupe.

—Vous devenez philosophe, je crois.

—On le devient vite auprès de vous.

—Vous me flattez. Et votre système consiste?....

—En deux mots: profiter des fautes des autres et même des miennes.

—Avec un tel système vous n'avez pas dû en commettre beaucoup.

—Vous oubliez que je viens de faire deux ans de prison.

—Qui n'ai pas deux ans de prison? C'est un malheur cela, ce n'est pas un crime.—C'est bien pis par conséquent.

—Mais comment ferez-vous, en ce cas pour ne pas vous souvenir que c'est moi qui suis l'auteur de votre captivité?

—Je n'ai que les rancunes qu'il faut avoir. Je vous dois ce séjour dans la forteresse de Schlüsselbourg, c'est vrai, mais je vous dois aussi l'art d'éviter d'y revenir. Nous sommes quittes.

—Je vois que vous avez beaucoup réfléchi durant votre détention.

—Comme un homme qui n'a pas autre chose à faire.

—Et quel a été le résultat définitif de vos méditations?

Le mépris des autres et de moi-même.

—A merveille. Vous n'avez plus d'illusions et vous n'en donnez pas. Vous voilà tout à fait guéri des faux scrupules, des fausses pudeurs, et de ce goût des bagatelles de la porte qui perd tant de Français. Vous êtes mûr pour la vie politique en ce pays. Je n'hésite donc plus à vous associer à mes projets, comptant sur votre discrétion, parce qu'elle est conforme à votre intérêt, et sur votre fidélité, tant que je demeurerai premier ministre. C'est bien cela, n'est-ce pas?

—Parfaitement. Je suis à vos ordres.

Telles sont les paroles qui servirent de début original à une conversation importante, dont nous suspendons un moment le dialogue par une interruption des plus opportunes et des plus nécessaires.

L'entretien que nous venons d'effleurer, on le comprend, la plus grande influence sur la suite des événements de cette histoire. Il ne saurait donc se passer de certains éclaircissements préalables. C'est pourquoi modifiant un moment l'exercice de notre immunité de curieux invisible et indiscret, nous allons boucher nos oreilles pour mieux ouvrir les yeux, et nous transformer de témoin auriculaire en témoin oculaire. Il n'est pas moins bon, en effet, de voir que d'écouter. Donnons donc aux personnages que nous venons de présenter encore *incognito* à nos lecteurs, et aux lieux où ils viennent de se rencontrer, quelque minutes d'attention et de description dont profiterа singulièrement notre narration.

La scène se passe dans l'intérieur d'une maison de poste près de Peterhof, à quelques verstes de Saint-Pétersbourg.

La maison de poste de Peterhof, en raison de la proximité de la capitale et du voisinage des résidences impériales, est plus vaste, plus hospitalière et moins dénuée de serviteurs et de provisions que ses pareilles du fond de la Russie, où dans des auberges ouvertes et branlantes au vent, qui n'ont rien à envier aux *posadas* des *sierras* espagnoles, la Faim en personne ouvre la porte au voyageur livré à tous les hasards de la zone sauvage.

Ici nous sommes dans la zone civilisée, et la salle principale du rez-de-chaussée où s'entretiennent nos deux interlocuteurs offre, dans sa physionomie à la fois asiatique et tartare, quelques-uns des traits du caravansérail, le plafond en coupole, les vitrages coloriés, les galeries de bois découpé à l'extérieur.

La grande porte du fond, de forme ogivale, s'ouvre sur la campagne couverte de neige, et les sapins, les bouleaux et les trembles, chargés de givre, qui forment le fond du paysage.

Au dessus des portes latérales, des horloges de bois au rauque murmure, balancent leur monotone pendule; sur un petit rebord en autel, du trumeau creusé en niche, brûle et fume la lampe destinée à honorer les images votives, larcesques de toute maison en Russie; la Vierge (*panagia*), saint Nicolas ou saint Georges peints sur fond d'or ou enchâssés dans un fouillis byzantin de filigrane d'argent et de verroteries.

L'ameublement est élémentaire, dans un pays où l'on s'assied sur des carreaux et où l'on dort sur des tapis. Il se compose, au principal, d'une table en sapin, sur laquelle est encadré, retenu par une chaîne, le livre de poste, et d'un énorme poêle de Nuremberg, en faïence coloriée, auprès duquel se chauffaient, en buvant du thé, les deux interlocuteurs, encore mystérieux, qui, par une nuit de décembre 1756, à la lueur d'une lampe suspendue au plafond, comme dans un sanctuaire, devisaient entre eux à mi-voix.

Ce n'était pas sans jeter de temps à autre un regard à la fois impatient et furtif vers le dehors, où la lune illuminait doucement la morne et blanche immensité des steppes, ni sans prêter une oreille préoccupée au moindre bruit promené par le vent dans le désert de neige.

Avant de nous mêler de nouveau à leur insu à l'entretien des deux interlocuteurs, esquissons leur physionomie et cherchons, par l'analyse de leur passé et les révélations de leur visage, à pénétrer leur caractère, leurs sentiments et leurs desseins.

L'un de nos deux interlocuteurs était jeune et l'autre vieux. L'un était Russe et l'autre étranger, d'un type français énervé, altéré par l'habitude de la contrainte et du déguisement, par un pli de dissimulation peu habituel aux lèvres gauloises, par un sourire italianisé. Les aventures et les vicissitudes d'une de ces existences vagabondes qui effacent le coin des plus nobles monnaies avaient évidemment gâté d'une teinte générale de cosmopolitanisme les façons d'un personnage que, malgré ces signes de décadence, on devinait gentilhomme de bonne race et d'esprit délié, sinon de grand cœur et de grand caractère.

Pour sortir du parallèle et tirer le lecteur d'une attente qu'il ne supporte pas longtemps volontiers, nous jetterons immédiatement les masques à terre.

Le vieillard, à l'allure impérieuse et caressante tour à tour, au sourire caustique et rusé, au yeux d'ours, au nez de renard, au profil d'une ligne grecque agrémentée d'inflexions et de méplats tartares, n'était ni plus ni moins que le célèbre ou plutôt le fameux comte Bestucheff-Rumine, chancelier de l'empire, ancien amant, toujours ministre, et ministre prépondérant et despotique, d'autant plus tout puissant qu'il touchait à la chûte, d'autant plus en faveur qu'il frisait à la disgrâce de sa galante Majesté l'impératrice Elisabeth.

Quand nous aurons dit que le Français qui causait avec ce Russe d'un ton qui trahissait les antécédents et les aptitudes du courtisan, du diplomate et du militaire, s'appelait le marquis de Valcroissant, il ne nous restera plus rien à ajouter.

Demandons maintenant à une conversation éclairée désormais de la connaissance des lieux et des personnes, le secret de la réunion paradoxale de deux hommes d'une condition et d'un âge si différents, dans une salle de maison de poste, par une nuit que l'un et l'autre eussent pu beaucoup mieux employer aux affaires ou aux plaisirs. Il fallait un mobile puissant pour avoir poussé l'un vers l'autre deux personnages que tout semblait devoir séparer et qui, en effet, n'étaient devenus amis ou plutôt alliés, en dépit de tant de contrastes, que par la haine commune d'un ennemi qu'ils nous feront eux mêmes connaître.

—Vous avez trop d'esprit, —disait au moment où nous intervenons de nouveau dans l'entretien, le chancelier Bestucheff; —Vous avez trop d'esprit pour n'avoir pas deviné le motif qui m'a fait, il y a deux ans, vous imposer le séjour de la forteresse de Schlüsselbourg.

En même temps, le chancelier, par un geste d'une bonhomie ursine, c'est-à-dire avec ce mélange de gaucherie et de malice auquel il ne faut pas du tout se fier, secouait son oreille avec sa main, j'allais dire sa patte, s'enveloppant du nuage de poudre qui jaillissait de sa perruque ainsi époussetée.

Puis, entr'ouvrant pour respirer brusquement la touloupe (sorte de cafetan en peau de mouton dont le poil se porte en dedans; un bouton la rattache à l'épaule, une ceinture de cuir à plaques de métal la serre à la taille) de chasseur ou de voyageur bourgeois sous laquelle il dissimulait le jabot et les ordres de son habit de cour, le comte Bestucheff attendit, en sirotant à petites gorgées le grog aromatisé et épicé par lequel il avait remplacé le thé trop anodin à son gré, la réponse du marquis de Valcroissant.

Celui-ci, faisant violence à la *furia francese*, s'était donné le temps du second mouvement en tirant de la pipe de porcelaine avec laquelle, au risque des nausées, il flattait la digestion de son interlocuteur de ce parfum de tabac, plus doux pour la narine du Russe que celui de l'encens, quelques bouffées de fumée dont il suivit de l'œil jusqu'au plafond la bleue spirale.

Quand il ne vit plus la fumée et qu'il eut réfléchi, il répliqua, avec cette verve épigrammatique dont les saillies, après lui avoir coûté fort cher, lui avaient rapporté la sympathie de ce sanglier apprivoisé qui aimait à être caressé rudement et à être pincé jusqu'au sang par la plaisanterie:

—Je ne vous ai pas fait l'injure de croire que vous m'incarcériez dans une forteresse comme celle de Schlüsselbourg, dans l'intérêt de ma santé.

Bah! continua-t-il, en se laissant aller au cours de sa pensée,—toujours couvé de son œil d'ogre par Bestucheff qui se balançait sur son escabeau en se léchant les babines;—bah! ne parlons plus de cette bagatelle. Je crois bien qu'à votre place j'eusse fait comme vous. Depuis 1755, la Russie a rompu toutes relations politiques et diplomatiques avec la France. Il est vrai qu'en revanche, elle a renoué les liens qui l'unissaient déjà à l'Angleterre. Un traité que vous avez signé, d'accord avec l'ambassadeur britannique, et que l'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de votre carrière....

—Vous êtes bien bon.... opina Bestucheff en humant avec sensibilité un compliment dont il ne sentit pas encore l'épine....

—Attendez, s'efforçait d'ajouter Valcroissant (c'est avec ces éloges subitement changés en épigramme, qu'il avait conquis l'amitié d'un homme blasé sur l'adulation qui aimait à goûter, fût-ce à ses dépens, le plaisir de la surprise et ronronnait quand on le caressait à rebrousse poil. Attendez. J'ai dit que l'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de votre carrière.... si toutefois il n'en est pas la pire faute....

—Que prétendez-vous par là? grommela le chancelier d'assez mauvaise humeur. Valcroissant quelquefois le grattait trop fort, et le Tartare reparaissait sous le Grec.

—Je veux dire, poursuivit flegmatiquement Valcroissant, que tout dépend du succès. Par ce traité, la Russie, sortant du système de réserve qui tempérait encore depuis douze ans sa politique, entrait dans la phase, parfois dangereuse, des alliances offensives et défensives. Elle s'engageait à envoyer dans le Hanovre cinquante mille hommes, destinés à renforcer les troupes britanniques, toujours un peu éclopées depuis Fontenoy. De son côté, l'Angleterre devait payer un subside annuel d'un million de livres sterling, sans compter les épingles....

—Vous dites? interrompit Bestucheff, qui avait parfaitement compris.

—Je dis sans compter les épingles; il y a des gens qui ne détestent pas de les ramasser.

Le chancelier fronça les sourcils, puis sourit en découvrant ses dents aiguës de loup à jeun.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA.

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 5 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bâteau ira jusqu'à l'Old Landing sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matins à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâteau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai. Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater du DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et, le mercredi, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

15 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caïro et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

5 août—1m

Bateau Régulier de Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M., à dater de MARDI, 4 août.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Canes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

31 juillet—1m. No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P M

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simm-port, Church ville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine, J. B. Schmidt, commis,

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 108 de la rue de la Commune.

1 août—1m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST. JOHN, capt. Jas. P. McKiroy, commis, Allen Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: Il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

LIZZIE HOPKINS,

Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Chariet.

Pour tous les atterages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilége de transférer son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, No 20 rue Conti.

18 juill—1an

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA,

A. DUGAS, capitaine. A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 8 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Jamfreau, Commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO., No 125 de la rue Vieille Levée.

21 sept—12m

Pour la Côte,—au-dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDI et SAMEDI à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères

Le bateau à vapeur MARY IDA,

capitaine A. J. Ruts; J. L. Boyd et P. E. Barry, commis;

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les LUNDI et JEUDI de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

9 mai—1 m

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le consigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire No. 14 rue Union.

26 oct—73—1 an

ETAT DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE

DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,310,194 15
Bons des Etats-Unis	1,006,000 00
Autres bons	315,199 41
Propriétés foncières	212,367 25
Dépenses courantes et taxes payées	41,148 21
Dû par des agents de rachat et de réserves	561,144 73
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	343,742 32
En caisse	673,19 87
	$4,361,088 54

PASSIF.

Capital	$1,000,000 00
Surplus	200,000 00
Profits et pertes	191,886 56
Dépôts individuels	$2,008,435 25
Dépôts des Etats Unis	2,806 79—2,011,245 14
Circulation	777,143 00
Dû à des banques et à des banquiers	80,971 14
	$4,361,088 84

A une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de six pour cent, qui provient des bénéfices des six derniers mois, sera payable sur demande à la Nouvelle-Orléans et à New-York, à la banque de MM. Winslow, Lanier & Co., à dater du 6 juillet 1874.

3 juillet—1f P. P. A. LURIA, Caissier.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les vapeurs de la compagnie partiront de la jetée No. [illegible] rivière Nord comme suit:

WASHINGTON, Lemarié, samedi, 5 sept.

VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 19 septembre

PEREIRE, Sarilloux, samedi, 3 octobre.

FRANCE, Laudemy, samedi, 17 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installations parfaites pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent, épargnent en voyageant par cette ligne, ... les ennuis du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret et passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, 22 Gallier Court. Lettre H. N. O.

nov—12m

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	OSLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26 juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allégés.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, (Lieut. Johnson, R. N. R.

STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.

STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.

STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Sadler.

STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Brass.

STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.

STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, ...

STATE OF FLORIDA, 2500 ....

STATE OF INDIANA, 2500 ....

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Havre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF MINNESOTA,

partira de son quai, poteau 23, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded Warehouse, le SAMEDI, — 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés;

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125	$80	$40
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam	135	80	40
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark	140	80	46

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New York (par chemin de fer tout le temps de la N.-O. & N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 5 sept. et prendront à New York, le steamer State of Indiana, qui part de New York, le MERCREDI, 9 septembre à midi

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York)

	Salon.	2e cabines.	Entr't.
Belfast, Glasgow	$115		
Liverpool, Londonderry	125	$80	$45

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe;

Des billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $210 le billet; pour Liverpool, directement, via New York et vice versa—aller et retour—à $240 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 30 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

6 juillet—1 an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	22 sept.	26 oct.
Strassburg	6 oct.	8 nov.
Koeln	20	22
Hannover	3 nov.	6 déc.
Gén. Werder	17	20
Frankfurt	1 déc.	3 janv.
Strassburg	15	17
Koeln	29	31

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $150 en or. Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres .... $150 en or. Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $35 en or. Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

8 août—1an

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie Germania, Capt. Winzen, Vandalia, Capt. Fanzen, Saxonia, Capt. Nielsen.

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
		"Vandalia,"	
Janv. 31	Fév. 3	Fév. 6?	Mars 11/74
		"Germania"	
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 25

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co. à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents-Généraux, 158, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 5 septembre, à 8 h. A. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Conti. No 41.

mai—1an

Compagnie d'Assurance Hope.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé $250,000 00

MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS 288,291 00

Actif 275,000

La Compagnie assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilége de choisir entre une remise de comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, chaque police que paie en argent, peut donner avis qu'un intérêt dans le produit sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et généreusement.

H. PEYCHAUD, Président, JNO. I. ADAMS, Vice-Président.

Louis Barnett, Secrétaire.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 21, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL DAILY at 8 a. m.

COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (except Sunday) at 3 p. m.

Through night express daily, at 4 p. m.

Arrive:

[illegible] Accommodation (daily except Sunday) at [illegible]

Express and Mail daily at [illegible]

Through night Express, daily at 11 p. m.

[illegible]

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Charlotte.

Office corner Canal and Camp streets, opposite City Hotel.

R. F. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 21 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGREMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à [illegible] p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Le train d'agrément, (tous les jours, excepté le dimanche) à 9:[illegible] a. m.

Express et malle, tous les jours, à 2 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m. ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Canal, vis-à-vis le City Hôtel.

R. F. SHUTE, Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express......[illegible] A. M.	Express......10.30 P. M.
Malle......[illegible] P. M.	Malle......5.00 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars d'ici aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 2 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.	ARRIVE.
Express......[illegible] A. M.	Express......10.30 P. M.
Mail......[illegible] P. M.	Mail......5.00 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 2 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. april 19

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.......15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

De partie de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
7½ "	8½ "
9 "	10 "
10½ "	11½ "
Midi	1 P. M.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après midi. Un train part de la ville tous les dimanches matin à 4 heures

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

8avril—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits avant l'expédition, avec Thomas A Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.

22mai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1 [illegible]

Sur les risques d'incendie	$414,[illegible]	
Sur les risques de mer	101,150 [illegible]	
Sur les risques de rivières	42,[illegible]	
Total des primes		$544,[illegible]
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$125,[illegible]	
En moins—Primes remboursées	11,776 [illegible]	$137,[illegible]
Montant net des primes		$421,[illegible]
Réassurances	$ 43,[illegible]	
Pertes par le feu	$128,[illegible]	
Pertes sur mer	87,[illegible]	
Pertes sur rivières	5,774 [illegible]	$260,[illegible]
Dépenses, taxes, etc., intérêt	17,[illegible]	
Commissions des affaires d'agences	7,798 [illegible]	
Réfaction (rebate) aux assurés	28,77[illegible]	
Intérêt semi-annuel sur le capital—Cinq pour cent payé en août 1873	$25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	
	50,000 00	417,814 [illegible]
Réservé pour réclamations non réglées		$ 3,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 46,[illegible]
Effets à recevoir, pour primes	15,077 [illegible]
Bonds de la ville et autres bonds	125,[illegible]
Actions de la Compagnie du gaz et autres	67,[illegible]
Billets en garantie et billets hypothécaires	378,[illegible]
Primes en voie de recouvrement	100,[illegible]
Comptes en suspens	3,[illegible]
Primes d'agence pour décembre	11,[illegible]
Mandats	6,[illegible]
Succursales	4,[illegible]
Louisiana Cotton Factory	1,[illegible]
Propriété au coin des rues Canal et Camp	75,[illegible] 77
Autres propriétés foncières	26,[illegible]
Dû par des Compagnies d'assurance	7,[illegible]
	$774,[illegible] 77
Dépréciation	87,[illegible]
Valeur sur le marché, au comptant	$679,[illegible]

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	125,[illegible]
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,[illegible]
Effets à payer	1,7[illegible]
Réclamations non réglées	[illegible]
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes	10,[illegible]
	679,[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, par devant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payne,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	R. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—des—

Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 108, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

[illegible]

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

—DIRECTEURS—

P. Maspero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	D. Mc Coard,
P. Pourché,	J. H. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Bell,
M. W. Smith.	Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.	

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 3 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 140 de la rue Gravier.

9 juin

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre— LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. KIMMER BADER, Président.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 25 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller,	W. B. Schmidt
N. A. Baumgar, Th. Lilienthal,	B. Sieg,
[illegible] E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eiche,	S. L. Nestle,
J. N. Schwarz, Chas Engsfeld,	L. Fabianus,
Louis Schwarz, M. Frank,	F. Richard,
K. Weisenbach, H. R. Gogreve,	F. Bader,
B. Wilderman	

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874 .... $[illegible]

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi ce 18 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public

19 mai—1a No. 140, rue Gravier

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureau, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GRABOIS, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 2ème jour de juillet 1874.

ANT. DOMINGUEZ, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Borrais
J Misst	David Hughes
Ernest Fraget	J J Hales
N A Llambias	F Sancho
B Saloy	H Manuel
J Sambola	B Dumestre
J K Gourdain	S Cambon
V Bettinlera	J Newhouser
J B Solari	P Jeuffroit
A Haber	M Dinkeviels

25juil—1m

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent

31 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 31 avril 1874—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce [illegible] 1874.

W. H. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont déclaré qu'après le paiement du quatorzième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent, sera payé, COMPTANT, à dater du 25 juin, sur compte qui y ont droit.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Henry R. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jas. H. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Bornheimer,	Jno. B. Webb,
R. B. Post,	A. Lowi,
Edward Pilsbury,	Jno. B. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone.

4 juin—1m

Premier état annuel

—DE—

L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 120 de la rue du Canal, Le 15 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant;

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 3 janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public. Au No. 63 de la rue Commune.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL. Année expirée le 31 juillet 1874.

[illegible]

T. E. MARRIN, Président.

L. A. FOURNIER, Trésorier.

2 août 1874.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 28 Mars 1874. JULES MONNY, N. P.

F. POURSINE, R. S. KEEP, A. W. BOSWORTH.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

CAPITAL PAYE $300,000

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 31 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, 50% des primes du montant net des primes de l'année, et avoir payé l'intérêt sur le capital, ont déclaré aux Actionnaires, un reçu de payé, calculé un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
R. BISCOE,	JAMES BYRNES,
L. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIS,	S. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement, à son bureau, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

—DU—

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, notaire soussigné, ce sixième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'atteste ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1m

ETAT —DE—

L'Atlas Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

120 ... RUE DU CANAL.

BUREAU DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 120 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

B. B. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 17 juillet, A. D. 1873.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers:

Wm. H. Stevenson, Président.

[illegible]

Directeurs:

[illegible], Nouvelle-Orléans.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GIRARD,	Président
EMILE DEBUYS,	Vice-Président
DUGUAY HALPHEN	Secrétaire
ULGER LAUVE	Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS:

[illegible]

COMITÉS:

[illegible]

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

[illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. COLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, par devant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, soussigné, notaire public, le 29 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé.......10 pour cent.

Dividende sur le susdit..........5

Dividende sur primes remboursées...15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	C. A. Green
A. J. Allen,	I. L. Hess,
J. A. Braselman,	Col. T. H. Hunt,
W. T. Stanmore,	J. D. Hill,
J. Blenk,	Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullen,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. E. Campbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. R. Thompson,
Lucien J. Dunn,	Frederick Wing,
J. A. Dunnica,	C. W. Wood,
Fred. Ernest,	Louis A. Wiltz,
Benjamin Gaines,	T. S. Waterman.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé .... $[illegible]

Dividendes payés sur les actions—[illegible] pour cent.

Dividendes sur primes participantes payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ETAT— ANNUEL DE 1873:

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLÉANS.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL .... $[illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

L. F. GÉNÉRÈS,	J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT,	ED. BURKE,
J. BAYLE,	A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE,	V. MAIGNES,
	E. SALOY.

HUITIEME ETAT ANNUEL —DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet Nouvelle-Orléans, [illegible]

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment par devant moi, le [illegible] mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, Notaire public.

Le 25 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer UN DEMI-ANNUEL, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT [illegible] avril 1874, qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie, et aussi un DIVIDENDE A COMPTANT de TRENTE pour cent sur [illegible] des primes participantes.

HARMON DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Isaac Greenwood,	John I. Adams
W. A. Johnson,	Isaac [illegible]
John I. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. [illegible]
Richard Milliken,	Jas. W. [illegible]
Samuel E. Moore,	A. B. [illegible]
J. J. Warren,	A. M. [illegible]
S. T. Buckner,	S. H. [illegible]
Samuel Friedlander,	T. Lynn [illegible]
H. Frellsen,	W. C. [illegible]
W. S. Pike,	Jonas [illegible]
A. A. Yates,	Samuel [illegible] Boyd,
	Joseph [illegible]

Second Etat de Situation

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

E. GAUDCHEAU, Vice-Président.

L. W. [illegible], Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA—

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le susdit le tableau est exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment par devant moi, ce 12 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

[illegible]